



Ecole Primaire Publique

Chef lieu

73 400 - MARTHOD

☎ 04.79. 37.61.94

Ce.0730989D@ac-grenoble.fr

PROCES VERBAL

CONSEIL D'ECOLE n°3 le lundi 29 juin à 18h30

Présents : Mmes Jamet, Silvestre, Veyrat-Masson, Marin, Mitteau, Pradet, Chevallier, Thévenet, Chatelain, Aimard Gardet, Betend, Navette, Cusin-Rollet, Vernaz, Mrs Battentier, Sérédiak

Excusés : Mr Roubeau, Mme Brunet

Ordre du jour :

- Bilan de l'année scolaire écoulée
- Bilan financier de l'association sportive de l'école de Marthod
- Climat scolaire
- Bilan RASED
- Prévisions d'effectifs pour la rentrée prochaine
- Travaux et aménagements divers
- Questions diverses

Mr Fabien SEREDIK remplacera Mme JAMET Clotilde à la rentrée prochaine. Nous souhaitons une bonne continuation à Mme Jamet dans son nouvel établissement.

1) Bilan de l'année scolaire écoutée

Maternelles	Elémentaires
<u>Activités réalisées avant le 11 mars 2020 :</u>	
Cinéma le 26/11/2019 : Loups tendres et loufoques Sortie à la médiathèque le 21/02/2020 Réalisation de déguisements et monsieur carnaval pour le carnaval organisé par le sou des écoles le 21/02	Cinéma « Donne-moi des ailes » pour tous les élémentaires Dôme théâtre pour les CP/CE1 : 21x29.7 Dôme théâtre pour les CE2/CM1 : Pierre et le Loup Visite d'Ugine dans le cadre du projet écologie par les CM1/CM2 le 5/11 (Usine, ferme, collège) Intervention de Total Energie dans la classe de CM1/CM2 Cycle piscine pour les CM1/CM2 (novembre/décembre) et CE2/CM1 (janvier/février) Les cartes de la fraternité pour les CE1/CE2/CM1/CM2
Spectacle de Noël offert par le sou des écoles le 19/12 Participation aux rallyes mathématiques de la Savoie de la GS au CM2 qui n'ont malheureusement pas pu aboutir à cause du COVID 19	

Projet « protégeons la planète » : Intervention Marie LAROCHE en musique pour toute l'école durant 7 séances dans le cadre du projet sur la protection de la nature.

Nous avons reçu une subvention du parc des Bauges pour ce projet (1000€). Le parc des Bauges a décidé de nous laisser la subvention complète même si nous ne sommes pas allés au terme de notre projet afin de soutenir les structures qui devaient intervenir sur les écoles. Nous avons le choix entre faire un don de l'argent restant à une des structures ou de réinvestir cet argent dans une intervention l'année prochaine. C'est ce que nous ferons.

Toutes ces activités ont été financées par le sou des écoles. Le transport pour la piscine pour les CE2/CM1 est réglé par la mairie.

Point financier du financement des activités par le sou des écoles :

	Recettes	Dépenses
Subvention parc des Bauges	1000€	
Projet « protégeons la nature visite Ugine CM1/CM2 (transport + Grange à Dime) Intervention Marie LAROCHE		121€ 1075€
entrées piscine (CE2/CM1 et CM1/CM2)		1232€
transport piscine (CM1/CM2)		539€
Dôme (entrées CP, CE1, CE2/CM1 + transport)		230.50€
sortie pompiers maternelles		77€
cinéma (une séance par classe + transport)		714.96€
sortie médiathèque maternelle		77€
cadeau de Noël des classes		500€
Total	1000€	4566.46€

Le bilan des activités du sou des écoles pour l'année écoulée a été transmis par mail aux parents de l'école.

L'assemblée générale du sou des écoles se tiendra le lundi 21 septembre à 20h30.

Bilan confinement et après confinement

Les enseignants ont été satisfaits de l'implication des familles dans le travail de leurs enfants. Nous n'avons pas eu d'élèves décrocheurs et avons eu des contacts avec chaque famille.

Organisation après déconfinement

La mise en place du protocole a demandé un très gros investissement des enseignants et de la mairie. L'enseignement en distanciel a été proposé tout le temps aux familles qui souhaitent garder leurs enfants à la maison.

Attention : Les échanges par mail qu'il y a pu avoir pendant le confinement, ne se feront plus à la rentrée. Le cahier de liaison sera à nouveau le moyen de communication entre les enseignants et les familles.

4 vagues de retour à l'école ont été effectuées avec à chaque fois une réorganisation du temps des enseignants et de l'organisation au sein de l'école :

1 ^{ère} vague	0 GS	5 CP	10 CE1	4 CE2 et 4 CM1	7 CM1/ 6 CM2
------------------------	------	------	--------	----------------	--------------

14 au 29 mai					
2 ^{ème} vague 2 au 12 juin	7 GS	9 CP	13 CE1	10 CE2/ 5 CM1	10 CM1/6 CM2
3 ^{ème} vague 15 au 19 juin	8 GS	10 CP	13 CE1	13 CE2/ 5 CM1	12 CM1/6 CM2
4 ^{ème} vague 22 juin au 3 juillet	8 PS 8 MS 5 GS	7 PS 6 MS 6 GS	18 CP	19 CE1	23 CE2/CM1 21 CM1/CM2

Il y avait également 14 élèves prioritaires devant être accueillis quotidiennement si besoin.

Cette réorganisation constante de la venue des élèves ainsi que le protocole sanitaire très strict ont complexifié le travail des enseignants et de la mairie.

Question de parents : Comment vont faire les instituteurs pour voir le niveau des enfants à la prochaine rentrée suite à l'école à la maison qui a certainement engendré des lacunes chez certains enfants ? Comment vous adaptez vous ? Y-aura-t-il des programmes "passerelle" ?

Les parents ne doivent donc pas avoir d'inquiétude.

En effet, les enseignants, en début d'année, feront passer des évaluations diagnostiques permettant de connaître le niveau des élèves et d'adapter leur pédagogie. Les programmes de l'éducation nationale fonctionnant en cycles de 3 ans permettent de revoir des notions d'une année sur l'autre.

2) Point financier de l'association sportive de l'école

	Recettes	Dépenses
Reste de l'année précédente	7550.03	
Reste classe de découverte (don mairie)	850	
MAE		80.58
acomptes cinéma pour toutes les classes		34.04
acomptes Dôme		303
inscriptions édumoov		48
Ateliers (cuisine, bricolage...) toutes les classes + achat petit matériel		338.45
Don sou des écoles cadeaux de Noël	500	
Noël : cadeaux + calendrier advent + four pour expériences		790.70
timbres		21.12
Pharmacie		20.10
1€ de participation aux diverses activités	190	
Paiement photos de classe		1654.68
Photos de classe	2521.5	
achat cafetière et bouilloire		52.89
Total	10761.53	3343.56

3) Climat scolaire

Durant la période avant les vacances de Noël, des conflits entre élèves nous ont été rapportés.

Les enseignants ont été pris de court car les élèves ne sont pas venus spontanément en parler. Leurs parents en ont été informés avant et ont essayé de régler cela en dehors du cadre scolaire.

Le mot « harcèlement » n'a pas été évoqué car le harcèlement se définit comme des agissements malveillants et répétés à l'égard d'un subordonné, en vue de dégrader ses conditions et de le déstabiliser.

Or dans les cas cités plus haut, il n'y avait pas de répétitions.

Des conflits entre élèves sont un fait que l'on gère à l'école. C'est également un apprentissage de la vie en collectivité.

Des discussions avec les élèves ont été réalisées en classe afin de permettre à chacun de s'exprimer, de montrer qu'il fallait en parler tout de suite à son enseignant...

Des actions ont aussi été menées en classe afin de permettre aux élèves de trouver des stratégies pour mieux vivre leurs relations avec leurs camarades.

Les enseignants souhaiteraient que dorénavant, ils soient informés par les parents d'une situation délicate vécue par leur enfant.

Question parents : intervention d'associations ?

Dans la situation actuelle, les enseignants de l'école n'ont pas estimé nécessaire l'intervention d'un tiers pour leur venir en aide.

Question parents : jeu de bagarre dans la cour

Les enseignants effectuent une surveillance active dans la cour de récréation. S'ils estiment qu'un jeu n'est pas adapté, ils interviennent immédiatement.

Si les parents constatent des faits qui peuvent échapper à la vigilance des enseignants, qu'ils n'hésitent pas à solliciter un rendez-vous avec l'enseignant(e).

4) Bilan RASED

Prise en charge par la psychologue scolaire:

4 élèves (1 MS, 2 CP, 1 CM2) ont été suivis. Une demande concerne la création ou le suivi d'un dossier MDPH.

Prises en charge par le Maître E

3 élèves de CE1 ont bénéficié d'une aide apportée par le maître E à raison de deux fois par semaine pour l'acquisition de la lecture, de l'écrit.

5) Point sur les effectifs pour la rentrée prochaine

PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
16	18	19	13	23	20	21	20
53			97				
150							

Augmentation du nombre d'élèves

Nous observons donc une augmentation des effectifs de l'école de plus 10 élèves.

Question de parents : Demande d'heures d'ATSEM

Les enseignants ont fait la demande d'une augmentation du nombre d'heures d'ATSEM, en parallèle à la demande des parents délégués.

La Municipalité déplore la situation et invite les parents à faire remonter les difficultés rencontrées auprès de l'Education Nationale. On lui impose beaucoup sans lui offrir de moyens financiers.

Une proposition est faite : serait-il possible de mutualiser les besoins des petites communes en employant en commun un agent ? La mairie nous informe que cela a déjà été fait mais que les besoins sont les mêmes donc difficiles à mettre en place.

De faire intervenir l'Arlysère ? La mairie nous explique qu'Arlysère ne parle pas de prendre la compétence périscolaire pour l'instant.

C'est une réflexion qu'il va falloir envisager.

La discussion est restée sans réponse, de nombreuses pistes ont été ouvertes, des idées ont été émises. Les enseignants soumettent l'idée d'organiser une rencontre avec les partenaires de l'école (parents délégués, équipe enseignante, membres du Conseil municipal) de manière à trouver une réponse satisfaisante pour tous.

Question de parents : Salle de sieste n'est-elle pas trop petite ?

L'instruction est obligatoire dès 3 ans depuis deux années.

Les 36 élèves prévus pour la sieste sont trop nombreux. Les enseignantes de maternelle réfléchissent à un aménagement des lieux pertinent et à une organisation plus adaptée. Mais il est évident qu'elles manqueront de personnel.

La demande est en cours de traitement en Mairie. Mais il a été expliqué que les choses n'étaient pas simples pour la commune et son budget.

Il est possible que les parents décident de ne pas mettre leur enfant de maternelle à l'école l'après-midi. Mais la majorité des familles ont un rythme de travail qui ne leur permet pas de garder leurs enfants à la maison.

6) Travaux et aménagements

Bilan travaux réalisés dans l'année

- Remplacement de robinets
- Installation de distributeurs de savon et d'essuie-mains
- Réparation de la rambarde
- Intervention d'éclairage, de plomberie
- Changement du poteau du préau
- Etanchéité du puits de lumière du couloir

Demande de travaux :

- Aire de jeux cour des maternelles (retrait de la balançoire et changement de l'autre structure)
- Volets salle de sieste et classe de Caroline
- Parc informatique à remplacer
- Installation d'un vidéo-projecteur dans la classe de Mme Mitteau

Des travaux ont été prévus au budget mais la crise sanitaire a engendré des dépenses imprévues. Les travaux seront certainement décalés à 2021.

7) Questions diverses

Certains enfants de maternelle se plaignent de ne pas vouloir aller aux toilettes par manque d'intimité.

L'équipe est surprise de découvrir cette problématique et a même l'impression qu'au contraire, les enfants vivent bien cet aménagement et en profitent pour discuter entre eux.

Un toilette adulte peut être mis à disposition des enfants qui formuleront leur gêne.

Question pour la mairie : serait-il possible qu'un parent vienne assister au temps de midi ?

Eventuellement, un parent délégué pourrait se rendre à la cantine après avoir effectué une demande à la mairie.

Mais la commune refuse d'accueillir les parents sur le temps de la cantine pour des questions de réglementation sanitaire et rappelle que si les familles n'ont pas confiance en le service et ses agents, elles peuvent ne pas inscrire leurs enfants.

Question cantine concernant circuit court et produits locaux.

La question a été posée lors d'un Conseil d'école précédent. Une enquête a été proposée aux familles. Les résultats se trouvent en annexe.

Cantine/garderie : Cette année, de nombreux changements de dernière minute ont été effectués par les familles pour la prise en charge ou non de leurs enfants à la cantine et/ou à la garderie. La directrice reçoit des mails de la part du périscolaire pour signaler ces changements qui ont parfois lieu durant la journée. Cela est très lourd à gérer.

A la rentrée prochaine, tout changement d'emploi du temps des élèves devra être noté dans le cahier de liaison afin que l'enseignant en tienne compte. Les parents feront au préalable la démarche auprès de la mairie.

Séance clôturée à 20h45